Nations Unies S/PV.6780



Conseil de sécurité

Soixante-septième année

Provisoire

6780e séance

Mercredi 6 juin 2012, à 10 h 45
New York

Président :	M. Li Baodong	(Chine)
Membres :	Afrique du Sud	M. Sangqu
	Allemagne	M. Berger
	Azerbaïdjan	M. Mehdiyev
	Colombie	M. Osorio
	États-Unies d'Amérique	M. DeLaurentis
	Fédération de Russie	M. Zhukov
	France	M. Briens
	Guatemala	M. Rosenthal
	Inde	M. Hardeep Singh Puri
	Maroc	M. Loulichki
	Pakistan	M. Tarar
	Portugal	M. Vaz Patto
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Tatham
	Togo	M. Menan

Ordre du jour

La situation en République centrafricaine

Rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine et sur les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix dans ce pays (S/2012/374)

12-36111 (F)



La séance est ouverte à 11 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en République centrafricaine

Rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine et sur les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix dans ce pays (S/2012/374)

Le Président (*parle en chinois*) : En vertu de l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la République centrafricaine à participer à la présente séance.

En vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, j'invite M[me] Margaret Vogt, Représentante spéciale du Secrétaire général et Chef du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2012/374, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine et sur les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix dans ce pays.

Je donne maintenant la parole à M[me] Vogt.

M[me] Vogt (*parle en anglais*) : C'est pour moi un honneur de présenter le septième rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BINUCA) (S/2012/374). Le rapport rend compte des principaux faits nouveaux survenus en République centrafricaine au cours du premier semestre de 2012 – les progrès réalisés, et plus important, les défis auxquels se heurtent le Gouvernement et le peuple de la République centrafricaine – et formule des recommandations pour les mesures essentielles qui s'imposent pour relever certains de ces défis.

Bien que l'année 2011 se soit achevée sur une note optimiste et avec l'espoir que la situation politique en République centrafricaine continuerait de se stabiliser, l'année 2012 a débuté avec un certain nombre de faits nouveaux importants qui ont refroidi cet enthousiasme. Quatre dirigeants de deux groupes politico-militaires accusés de planifier une reprise de la rébellion ont été arrêtés, et les consultations sur la révision du code électoral entre le Gouvernement et les partis politiques, y compris l'opposition, ont été suspendues avant qu'un consensus ait été réalisé et qu'un projet de loi sur un organe électoral permanent ait été transmis au Parlement pour adoption. Heureusement, l'affaire relative à ces dirigeants arrêtés a fait l'objet de procédures judiciaires. Une mise en liberté provisoire leur a été accordée, et l'un d'eux a réintégré ses fonctions de Vice-Président du Comité directeur chargé du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration. Il a supervisé le désarmement de l'Armée populaire pour la restauration de la démocratie (APRD), l'un des groupes politico-militaires, de l'Union des forces de la résistance et du Front démocratique du people centrafricain dans le nord-centre du pays, ainsi que la dissolution de l'APRD en tant que groupe rebelle en mai.

En avril, et bien que l'Assemblée nationale soit pratiquement dominée par le parti au pouvoir, le Kwa Na Kwa (KNK), le Bureau de l'Assemblée nationale a renvoyé le projet de loi sur l'organe électoral permanent au Gouvernement en raison de plusieurs irrégularités et de dispositions inconstitutionnelles. Le BINUCA et la communauté internationale continuent d'encourager les autorités, les partis politiques et la société civile de la République centrafricaine à parvenir à un consensus sur cette question, qui est cruciale pour la stabilité de leur pays. Il est également essentiel que le Gouvernement continue de participer à ce processus de révision et qu'un consensus se dégage sur le processus de réforme électorale et la structure d'un organe permanent chargé de l'administration des élections. Nous trouvons très satisfaisant que le Parlement ait fait preuve d'indépendance en dépit de nombreuses critiques selon lesquelles il est dominé par un seul parti, confirmant ainsi ce que nous pensions sur le haut degré d'indépendance dont jouit le Parlement dans son mode de fonctionnement.

Le 15 mai, le Président Bozizé a invité les dirigeants de l'opposition à entamer un dialogue constructif à une date qui sera fixée ultérieurement. Les partis d'opposition ont certes accueilli avec satisfaction la main tendue par le Président, mais ils ont posé un certain nombre de conditions préalables. Au nombre de ces conditions figurent, premièrement, la conclusion d'un accord sur la nature et les objectifs du dialogue; deuxièmement, l'identification des parties prenantes; troisièmement, l'identification des questions d'intérêt national qui seront examinées; et quatrièmement, la signature d'un accord politique global qui serait approuvé par toutes les parties prenantes. Les partis d'opposition et la société civile ont également souhaité bénéficier de l'appui et de l'expertise des observateurs actifs des Nations Unies, comme cela a été le cas pendant le dernier cycle de consultations. La Division des politiques et de la médiation du Département des affaires politiques est prête à

fournir cette aide une fois que le Gouvernement en aura fait officiellement la demande.

Le Gouvernement continue de tout mettre en œuvre pour mener à son terme le processus de désarmement. En avril, il a organisé à New York une réunion des amis de la République centrafricaine au cours de laquelle il a sollicité de l'aide pour le financement du budget qu'il a présenté en vue de l'achèvement du processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration. Cette réunion était importante pour trois raisons. Premièrement, le Gouvernement a démontré à la population - qui critiquait vivement le fait que le processus de désarmement ait été suspendu faute de fonds – qu'il déployait tous les efforts nécessaires pour obtenir un appui international afin de relancer le processus. Deuxièmement, au cours de la réunion, un budget clair a été présenté à la communauté internationale, détaillant les besoins et les investissements faits par le Gouvernement lui-même. Enfin, cette réunion a permis de prouver que le Gouvernement était déterminé à mener à bien ce processus. Le Conseil se souviendra qu'au cours des années précédentes, l'engagement politique du Gouvernement au sujet de ce processus avait été constamment remis en question. Cet engagement a été maintenant clairement démontré.

La réunion de New York a été suivie de mesures concrètes prises par le Gouvernement de la République centrafricaine visant à mener à bon terme le processus de désarmement dans le nord. Le Gouvernement a versé une contribution de 440 000 dollars tirés de ses ressources propres, ce qui, en plus de l'appui des Nations Unies, a permis d'achever le désarmement dans la région du nord-centre. L'Australie s'est engagé à verser 200 000 dollars, et le Luxembourg a versé une contribution de 100 000 euros pour la poursuite du processus de désarmement.

Le Gouvernement a poursuivi ses efforts de consolidation de la sécurité en République centrafricaine. Depuis juin 2011, il s'est employé à prendre en charge la situation en matière de sécurité. Le Gouvernement a réactivé l'accord tripartite entre le Tchad, le Soudan et la République centrafricaine et a déployé une force en vue de mener une opération qui a permis de stabiliser la région du nord-est.

Après le rétablissement de la paix dans la région de Vakaga, la force tripartite a pacifié tout le nord, y compris la région agitée de Birao et alentours, permettant le retour des personnes déplacées et le rétablissement de l'accès international à la région. Il sera essentiel de lancer des opérations de désarmement, de démobilisation et de réintégration (DDR) dès que possible dans cette région, qui est le seul secteur où ces opérations n'ont pas encore été menées, afin de ne pas compromettre les efforts de stabilisation consentis par le Gouvernement. À ce stade critique, il importe que la communauté internationale fournisse l'appui financier nécessaire pour mener à bien le processus de DDR. A notre avis, le Gouvernement a fait sa part, et il nous appartient maintenant de l'aider à achever le travail qui reste à faire. Pratiquement aucune zone de la République centrafricaine n'est actuellement inaccessible pour des raisons de sécurité, sauf quelques rares zones, où l'Armée de résistance du Seigneur est toujours active.

En matière de réforme du secteur de sécurité, la feuille de route adoptée à la mi-février par le Comité directeur national chargé de la réforme du secteur de la sécurité et élaborée avec l'appui technique du BINUCA, a marqué la relance du processus de réforme du secteur de sécurité en République centrafricaine. Cette feuille de route prévoit l'élaboration de six stratégies sous-sectorielles qui seront regroupées dans une stratégie nationale de réforme du secteur de la sécurité portant sur trois ans.

La mise au point de la stratégie sous-sectorielle portant sur les Forces armées centrafricaines (FACA) et la gendarmerie a récemment été achevée et la stratégie approuvée par le Ministère de la défense. Nous avons donc mené à bien l'élaboration de la stratégie sous-sectorielle pour la division des FACA et la gendarmerie. Une version préliminaire de la stratégie sous-sectorielle portant sur la police a également été mise au point et est en cours de révision. La stratégie sous-sectorielle sur le contrôle démocratique du secteur de la sécurité, qui a été mise au point en janvier 2011, est en cours de mise à jour.

Une stratégie sous-sectorielle portant sur le secteur de la justice est en cours d'élaboration. Des fonds et des compétences supplémentaires sont nécessaires pour achever les travaux dans les domaines des finances publiques et des douanes, ainsi que de la décentralisation et de la protection de l'environnement. On attend actuellement du BINUCA l'envoi d'experts sur le sujet pour poursuivre les travaux dans ce domaine. La mise au point d'une vaste stratégie nationale de réforme du secteur de la sécurité sera une étape importante, qui devrait permettre de concentrer les efforts nationaux et internationaux sur ce domaine fondamental.

Cependant, les tensions interethniques locales nées du dernier conflit dans la région de Vakaga, dans le nord-est, persistent, tout comme les conflits entre agriculteurs et populations locales au sujet des droits de pâturage. Les tensions entre la communauté musulmane, en particulier d'origine tchadienne, et la population locale se sont également accrues, surtout après l'offensive menée conjointement par la République centrafricaine et le Tchad contre le Front populaire pour le redressement (FPR) en janvier, nombreux

étant ceux qui sont soupçonnés d'abriter des combattants du FPR en fuite. A cet égard, le BINUCA compte mettre en place, en particulier à l'intention des femmes, des projets destinés à promouvoir la cohésion sociale, afin de faciliter la réconciliation en Haute-Kotto après les affrontements meurtriers de septembre 2011, qui ont profondément divisé les communautés Goula et Runga.

Le BINUCA continue d'encourager les efforts et de renforcer les capacités du Conseil national de médiation. Le Conseil manque de ressources au niveau national, et il est inexistant au niveau local. A cet égard, le BINUCA a reçu des fonds émanant des fonds extrabudgétaires du Département des affaires politiques, aux fins du renforcement des capacités du Conseil et de la création de conseils locaux de médiation.

En dépit des tendances positives qui se dessinent au sein des partis politico-militaires de République centrafricaine, deux groupes armés étrangers continuent de faire peser une grave menace sur le processus de paix. Le FPR, qui est dirigé par le rebelle tchadien Baba Laddé, a été délogé suite à l'opération militaire conjointe lancée le 23 janvier par la République centrafricaine et le Tchad contre les positions du FPR dans la préfecture de Nana-Gribizi. Le centre de commandement du groupe a été détruit suite à cette opération, provoquant une dispersion de ses combattants, qui se sont livrés ensuite à des attaques sporadiques, menaçant la liberté de circulation et la sécurité de la population. Je suis heureuse de pouvoir dire que la situation a pu heureusement être maîtrisée grâce aux FACA qui, dans un bel élan d'enthousiasme, ont réussi avec grande habileté à contenir les combattants du FPR.

La période a également été marquée par une recrudescence des attaques de l'Armée de résistance du Seigneur (ARS) en République centrafricaine, dans les préfectures de Mbomou et de Haut Mbomou. Cependant, les efforts nationaux et internationaux de lutte contre le problème que représente l'ARS en République centrafricaine et dans l'ensemble de la sous-région connaissent maintenant un regain de dynamisme. La coordination des opérations des forces ougandaises et centrafricaines contre l'ARS s'est considérablement améliorée grâce à l'appui des conseillers militaires des Etats-Unis. C'est peut-être à cela que l'on doit l'arrestation récente du « général de brigade » Caesar Achellam et la défection de deux combattants de l'ARS.

Le BINUCA a élaboré une stratégie nationale multiforme qui viendrait en complément des mesures prises actuellement par le Gouvernement de la République centrafricaine et le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale à l'appui de l'Initiative de coopération régionale de l'Union africaine contre l'Armée de résistance du Seigneur. Le Bureau entend aider la République centrafricaine à mettre au point un meilleur système de communication afin de diminuer les délais d'établissement des rapports et les délais d'alerte, en reproduisant le système d'alerte rapide existant, mis au point par la MONUSCO en République démocratique du Congo.

Le BINUCA collabore par ailleurs avec des partenaires nationaux et internationaux à la mise en place d'une stratégie visant à encourager les combattants de l'ARS à faire défection et d'un programme de rapatriement dans leurs pays d'origine. Parallèlement aux efforts de coordination régionaux en vue de l'élaboration d'une stratégie de désarmement, de démobilisation, de rapatriement, de réinstallation et de réintégration (DDRRR), le BINUCA aide à élaborer une stratégie nationale de DDRRR dans les zones du pays où sévit l'ARS. Pour conforter notre présence dans le sud-est, nous avons déployé le mois dernier à Obo deux consultants internationaux, qui y collaborent avec le Centre commun de renseignement et d'opérations. Le BINUCA ne pouvait compter pour ce déploiement que sur de maigres ressources internes. Nous comptons sur l'appui des Etats Membres pour nous aider à poursuivre ce déploiement.

Le Gouvernement connaît toujours des difficultés sur le plan budgétaire depuis que la communauté internationale a cessé son soutien, mais il continue de payer les salaires des fonctionnaires. De fait, il a fait du versement régulier de la paie des fonctionnaires une priorité. Du 4 au 19 avril, une délégation du Fonds monétaire international (FMI) a tenu des discussions à Bangui sur un programme économique gouvernemental, qui recevrait le soutien du Fonds, sous la forme de ressources débloquées à titre préférentiel dans le cadre de la facilité élargie de crédit. Au cours de ces discussions, le Gouvernement s'est engagé à entreprendre un certain nombre de réformes pour améliorer l'exécution du budget et la transparence. Il s'est également engagé à corriger les prix du pétrole de façon à maintenir les recettes prévues dans le budget national, adopté par le Parlement en décembre 2011. D'ailleurs, une partie de cette subvention a déjà été versée.

Sous réserve du règlement de quelques questions en suspens, comme celles de l'apurement des arriérés de paiement dus aux membres du Club de Paris ou de la transparence de la comptabilité concernant les recettes exceptionnelles relatives à l'exploitation des ressources naturelles, la demande des autorités pourrait être soumise à l'approbation du Conseil d'administration du FMI avant la fin de ce mois.

Sur le plan humanitaire, la situation demeure extrêmement précaire, aggravée qu'elle est en outre par

le manque d'infrastructures médicales de base. Quelque 75 000 Centrafricains sont toujours déplacés et vivent dans des conditions précaires; plus de 20 000 d'entre eux ont été déplacés par l'ARS entre 2008 et 2011. La situation de ces personnes est très inquiétante.

La population centrafricaine est en danger constant du fait de la vulnérabilité extrême de ce pays. Deux tiers de la population n'ont pas accès à l'eau potable ou à des infrastructures médicales. Le système éducatif est faible. Un tiers des enfants du pays ne sont pas scolarisés en primaire. Selon les estimations, 42 % de la population connaît l'insécurité alimentaire. La pandémie de VIH/sida progresse, particulièrement à Bangui et dans les zones en proie au conflit. Les femmes sont plus touchées que les hommes, et les garçons plus que les filles.

La procédure d'appel global, dans le cadre de laquelle 134 millions de dollars ont été demandés, reste considérablement sous-financée, à hauteur seulement de 36 %, selon les derniers chiffres dont on dispose. La quarantaine d'organisations humanitaires qui s'en occupent peinent à venir en aide au quelque 1,9 million de personnes très nécessiteuses que compte le pays, selon les estimations, soit près de la moitié de la population. Il est donc capital, dans un pays comme celui-ci où l'espérance de vie s'établit à 48 ans, que les organisations humanitaires puissent approcher tous ceux qui sont dans le besoin. J'appelle le Conseil à sensibiliser la communauté internationale à la nécessité d'une réponse aux besoins de la République centrafricaine en matière d'aide humanitaire d'urgence.

Le rapport note une recrudescence des violations des droits de l'homme, y compris des exécutions sommaires, des actes de torture, des arrestations et des détentions arbitraires, qui sont le fait des forces de défense et de sécurité, en particulier de certains membres de la garde présidentielle. Ces sévices sont souvent commis dans des centres de détention, en totale impunité. Le BINUCA est particulièrement préoccupé par le non-respect des droits fondamentaux attachés à la présomption d'innocence.

La prolongation de la détention préventive, le refus d'accorder aux personnes appréhendées l'accès à un avocat, et le non-respect des dispositions légales relatives à la durée de la garde à vue restent également des problèmes majeurs en République centrafricaine. Bien que le BINUCA n'ait cessé de porter la question de ces irrégularités à l'attention des autorités nationales, notamment du Ministre de la justice et du Haut-Commissaire pour les droits de l'homme et la bonne gouvernance, il reste beaucoup à faire pour assurer le respect des garanties prévues par la loi dans le cadre des détentions et pour mettre un terme aux arrestations et détentions illégales.

Enfin, la République centrafricaine traverse une période critique. J'avais dit la même chose l'année dernière (voir S/PV.6687), et je le répète cette année. Il est donc absolument essentiel, comme l'indique le Secrétaire général dans son rapport, de poursuivre sur la lancée du Gouvernement dans les domaines politique, de la sécurité et du programme de DDR. La dynamique de paix entre le Gouvernement et les groupes politico-militaires, de même que le dialogue proposé par le Président, offrent une chance réelle de stabilisation dans ce beau pays.

La population centrafricaine espère sincèrement pouvoir compter sur l'assistance renouvelée et la générosité de la communauté internationale afin de pouvoir instaurer une paix durable dans son pays grâce à l'achèvement du processus de DDR. Au nom du Secrétaire général, je voudrais également exprimer ma gratitude aux membres du Conseil pour leur appui constant. Nous savons qu'ils sont saisis de dossiers plus importants, mais la République centrafricaine est un dossier tout à fait abordable.

Pour terminer, j'aimerais rendre hommage à l'Ambassadeur Jan Grauls, qui n'a ménagé aucun effort pour trouver des ressources en vue d'instaurer durablement la paix et la stabilité en République centrafricaine. Il reste un ami de la famille des Nations Unies en République centrafricaine, et un ami de la République centrafricaine elle-même pour tout ce qu'il a accompli en tant que Président de la formation République centrafricaine de la Commission de consolidation de la paix.

Le Président (*parle en chinois*) : Je remercie Mme Vogt de son exposé.

Je donne maintenant la parole au représentant de la République centrafricaine.

M. Doubane (République centrafricaine) : La présente séance du Conseil portant sur le rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine et sur les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix dans ce pays (S/2012/374) offre l'occasion à la délégation centrafricaine que je conduis de vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil pour ce mois de juin, tout en vous souhaitant plein succès. Je saisis cette occasion pour saluer le leadership de votre prédécesseur du mois de mai, S. E. l'Ambassadeur et Représentant permanent de l'Azerbaïdjan.

La République centrafricaine apprécie à sa juste valeur le travail accompli par S. E. le Secrétaire général de l'ONU, qu'elle remercie pour le retour de la paix dans le pays. J'associe tout naturellement à cette gratitude mon collègue S. E. Jan Grauls, Ambassadeur et Représentant du

Royaume de Belgique auprès de l'ONU, Président sortant de la formation République centrafricaine de la Commission de consolidation de la paix, pour ses efforts inlassables en faveur de la cause centrafricaine.

Quant à Madame la Représentante spéciale du Secrétaire général en République centrafricaine et Chef du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BINUCA), M[me] Margaret Vogt, et à son équipe, qui, dans des conditions parfois difficiles, œuvrent chaque jour aux côtés des populations centrafricaines, nous ne leur devons qu'un seul mot, celui que M[me] Vogt a l'habitude d'entendre tous les jours quand elle rencontre ces Centrafricains : Margaret, simplement et du fond du cœur, nous vous disons merci.

Le rapport qui vient de nous être présenté décrit le quotidien de la République centrafricaine depuis le dernier examen du 28 novembre 011 (S/2011/739). Il reflète la peur, l'angoisse, l'incertitude, la joie, mais surtout l'espérance d'un pays qui veut tourner une page de son histoire et en écrire une nouvelle autrement. Nous en prenons acte et partageons les vues d'une large part de son contenu. Cependant, ce tableau appelle de notre part quelques commentaires et souhaits que nous émettons en suivant la même démarche que ce document, à savoir sur la situation politique, sécuritaire, économique et humanitaire. Mais d'entrée de jeu, nous réaffirmons ici que le Gouvernement est disposé à prendre en compte les recommandations formulées par le Secrétaire général, qui fixent la voie à suivre afin de parvenir à la paix, cette denrée dont tout le monde attend depuis fort longtemps l'avènement, mais surtout les dividendes qu'elle pourrait apporter.

Au plan politique, les élections générales de 2011 ont redéfini une nouvelle donne politique et institutionnelle, créant au passage quelques frustrations, avec l'absence de l'opposition au Parlement, ce qui a mis à mal la cohésion nationale à un moment. C'est convaincu de cette situation qu'en date du 15 mai dernier, le Président de la République, S.E. M. François Bozizé, a entamé des discussions avec l'ensemble de la classe politique nationale et la société civile sur l'avenir de la nation que nous avons en partage. Le Gouvernement espère que les uns et les autres saisiront la main tendue en direction de toutes les filles et de tous les fils de la République centrafricaine, pour qu'ils se mettent enfin et ensemble au service de leur pays, aujourd'hui exposé à de nombreux défis dont le plus important demeure la sécurité.

Le projet de code électoral qui était présenté par le Gouvernement au Parlement lui a été renvoyé. Des discussions sur cet important document devront reprendre très bientôt avec l'ensemble des acteurs concernés, car nous convenons avec la communauté internationale que de l'adoption consensuelle d'un texte de cette nature dépendent la paix et la stabilité postélectorales, conditions nécessaires du développement que souhaite et recherche l'ensemble des Centrafricains.

La sécurité reste la préoccupation fondamentale du Gouvernement. Point n'est besoin de rappeler que, sans elle, tout effort d'essor reste vain, voire voué à l'échec. Comme l'indique le rapport, les récents développements sur le terrain laissent entrevoir une lueur d'espoir. Aujourd'hui, après l'autodissolution de l'Armée populaire pour la restauration de la démocratie, le désarmement et la démobilisation des anciens rebelles du Front démocratique du peuple centrafricain, auxquels s'ajoute la volonté de démobilisation clairement affichée par d'autres mouvements – la Convention des patriotes pour la justice et la paix et l'Union des forces démocratiques pour le rassemblement - l'État reprend progressivement le contrôle d'une très large partie du territoire national, ce qui favorise en même temps le retour progressif des déplacés et des réfugiés.

Toutefois, deux bandes armées étrangères continuent de semer la terreur sur le territoire national. Si, avec le concours des forces tchadiennes, les Forces armées centrafricaines ont détruit les centres de commandement et bases opérationnelles du Front populaire pour le redressement de Baba Laddé – citoyen tchadien, faut-il le rappeler – celui-ci, pas encore capturé et ses éléments éparpillés, reste un sujet de préoccupation. Mais les forces de défense et de sécurité continuent à les traquer.

Quant à l'Armée de résistance du Seigneur (ARS) de Joseph Kony – citoyen ougandais qui terrorise l'est et une partie du nord-est du territoire national –, dans un cadre intégré entre les Nations Unies, l'Union africaine et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), appuyées par une centaine de conseillers militaires américains, des actions en cours avec des résultats plus ou moins satisfaisants permettront dans un avenir que nous espérons proche de mettre définitivement fin à l'une des plus cruelles barbaries de notre temps. C'est le lieu de témoigner la gratitude du Gouvernement à tous les acteurs mobilisés à ses côtés dans cette quête de paix.

Au plan économique et humanitaire, l'insécurité dans les anciennes zones de conflit ou celles les connaissant encore a annihilé tout effort de développement, favorisant une paupérisation accrue de la population, et particulièrement les plus vulnérables : les enfants et les femmes.

Le Gouvernement, avec certains partenaires tant bilatéraux que multilatéraux et les organisations non

gouvernementales, mutualise moyens et efforts afin de venir en aide à cette population, qui, heureusement, n'a pas perdu espoir.

Depuis deux ans, la République centrafricaine est en négociation avec les institutions de Bretton Woods, et particulièrement le Fonds monétaire international, en vue de la signature d'un programme qui lui permettra de financer son développement. Sans cet apport, il est en effet illusoire de croire à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en 2015 dans certains secteurs, particulièrement celui de la santé, ce qui ne signifie nullement une absence de volonté politique à cet égard.

S'agissant du programme de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR), la récente rencontre des amis de la République centrafricaine, organisée conjointement par le Gouvernement et les Nations Unies, par le truchement du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BINUCA), le 5 avril dernier à New York, a donné l'occasion de dresser un tableau synoptique et de montrer les défis à relever. C'est le lieu de remercier à nouveau le Secrétaire général et tous les partenaires qui se sont manifestés à nos côtés pour cette cause, à savoir l'Australie et, plus récemment, le Luxembourg. Nous n'oublions pas l'apport ô combien important du Fonds pour la consolidation de la paix.

Avec les moyens internes, le Gouvernement continue et poursuivra cette politique pour définitivement ramener la paix dont la population attend de bénéficier des dividendes. Le programme de DDR ne peut se faire sans une véritable politique de réforme du secteur de sécurité. C'est pour cette raison que la République centrafricaine s'est fixé comme objectif de se doter de forces de défense et de sécurité républicaines et respectueuses des droits de l'homme. Malgré un début laborieux, la mise en place de la réforme du secteur de la sécurité s'est amorcée véritablement depuis le mois de février avec l'aide du BINUCA et du Programme des Nations Unies pour le développement et de certains partenaires bilatéraux, dont la France.

S'agissant des droits de l'homme et de l'état de droit, nous reconnaissons qu'il s'agit là du tendon d'Achille, non seulement de la République centrafricaine mais de bien d'autres pays, car, pour un pays sortant de conflit, il ne suffit pas d'un coup de baguette magique pour transformer les mentalités. Le Gouvernement poursuivra les réformes en cours afin d'asseoir véritablement un État qui protège et défend les droits humains. Le Gouvernement reste conscient du comportement de certains agents égarés des forces de l'ordre qui, de temps à autre, surtout dans les zones de conflit, violent les droits fondamentaux des populations locales.

La justice, rempart contre l'arbitraire, fait et fera son travail afin de protéger les justiciables, les enfants et les femmes. Laborieusement mais sûrement, de concert avec les Nations Unies et d'autres partenaires, un véritable État de droit se construit chaque jour en République centrafricaine. Ensemble, nous parviendrons à corriger les imperfections et à pallier les manquements constatés, y compris ceux concernant les prévenus en attente de jugement et autres condamnés qui doivent bénéficier de toutes les garanties juridiques liées à leur situation.

Enfin, le Gouvernement centrafricain saisit l'occasion du présent rapport pour marquer sa grande satisfaction sur les activités du Fonds pour la consolidation de la paix et de la Commission de consolidation de la paix, deux instruments majeurs qui appuient ses efforts dans les domaines de l'état de droit et de la bonne gouvernance et de la sécurité, et dans la création des pôles d'emploi et la réhabilitation des communautés après les conflits.

Le Gouvernement et le peuple centrafricains, ainsi que la communauté internationale, veulent et recherchent tous la paix. Elle est indispensable et demeure un préalable au développement. C'est la raison pour laquelle les plus hautes autorités nationales n'épargnent aucun effort dans cette quête. Avec le Tchad et le Soudan, elles ont mis en place et agissent ensemble dans le cadre de la force tripartite pour la sécurisation de la zone dite des « trois frontières », qui jouxte le Darfour.

Avec la sous-région de l'Afrique centrale, la République centrafricaine collabore avec la Mission de consolidation de la paix en Centrafrique et participe à la sécurisation du pays. Dans la lutte contre l'ARS, elle a intégré la force multinationale créée à cette fin par l'Union africaine, la CEEAC et l'ONU, par le biais du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, avec l'appui des conseillers militaires des États-Unis d'Amérique.

Le rapport du Secrétaire général (S/2012/374) formule des recommandations qui, à nos yeux, sont des voies à emprunter afin d'atteindre la paix. Elles sont parfois difficiles, mais y a-t-il d'autres options? Assurément non. Le Gouvernement centrafricain s'attèlera à les mettre en place.

La République centrafricaine n'a qu'un seul objectif : bâtir un État démocratique, respectueux des droits des citoyens profondément attachés à la paix, pour se consacrer entièrement au bien-être de sa population et de ceux qui ont choisi d'y vivre. La République centrafricaine le fait : seule, avec les pays amis, l'ONU, les organisations sous-régionales et régionales, les organisations non gouvernementales

nationales et internationales, auxquels nous devons reconnaissance.

Pour terminer, ne le perdons jamais de vue : dans notre monde d'aujourd'hui très instable, la position géographique et géostratégique de la République centrafricaine mérite qu'on s'y arrête un peu. Accompagner la République Centrafricaine sur le chemin de la paix, c'est contribuer aussi, nous en sommes convaincus, à la stabilisation et au développement du continent africain tout entier.

Le Président (*parle en chinois*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur la liste.

J'invite maintenant les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 11 h 40.